

MAIRIE DE CARCASSONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2026

N°010

OBJET : GARANTIE D'EMPRUNT - ALOGEA CONSTRUCTION NOUVEAU GROUPEMENT DE GENDARMERIE HAUTS DE GRAZAILLES			
Nombre de Conseillers en Exercice : 43	Nombre de Membres Présents : 31	Nombre de Membres Votants : 32	Date de la Convocation : 17 septembre 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt quatre septembre, à seize heures le Conseil Municipal de la Commune de CARCASSONNE, s'est réuni en session Ordinaire Salle René Nelli - 1er étage ancien Hôtel de Ville, sous la présidence de **Monsieur Christophe BARTHÈS Maire.**

Mme ARCIZET, M. GHISI, Mme DOUTRES, M. DUMONT, Mme FLAMANT, M. MARTINET, Mme DUTA, M. ROUMENOV, Mme ORTA, M. ESCRIVA,

Mme BERNARD, M. NAVARRO, Mme FERON, M. VAVDIN, M. CASTEL, M. BRÉZET, M. ROGERAT, Mme GUILHEM, Mme POSOCCO, Mme CASTRES, M. SARRAUTE, M. KOZLOWSKY, M. LECINA, M. MARTY, Mme CHAPUS, Mme ALBERIDO, Mme THOMAS, Mme KOWALCZYK, M. JORDAN, Mme BARDOU

EXCUSE : Mme CLERGUE donne pouvoir à Mme ORTA conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code General des Collectivités Territoriales.

ABSENTS : M. CROUZET, M. BELONDRADE, M. MOURAD, M. ICHE, Mme RIVEL, M. CIAPPARA, Mme FORATO, Mme CONQUET, M. SOLER-ALCARAZ.

ABSENTS EXCUSES : Mme REGNIER, Mme BARTHE.

M. Florent GHISI est désigné comme Secrétaire de Séance

Monsieur Le Président expose :

La S.A. d'HLM ALOGEA conduit une opération de construction d'une caserne de gendarmerie au lieu-dit Les Hauts de Grazaillès. Cette caserne regroupera des locaux de service, techniques ainsi que des logements pour un effectif de 111 officiers, sous-officiers, gendarmes ou personnels civils.

Le Conseil municipal avait validé le 26 septembre 2019 le principe d'octroi d'une garantie des emprunts à réaliser par ALOGEA sur ce projet. L'évaluation de l'opération totale était à l'époque de 19 millions d'euros.

Le Conseil municipal a fixé le 18 décembre 2025 la garantie d'emprunt à hauteur de 50 % pour le prêt de 29.496.529,19 €.

La Communauté d'Agglomération Carcassonne Agglo a également accepté de garantir à hauteur de 50%.

L'analyse des offres permet de disposer d'un coût actualisé quasi définitif de l'opération, à l'exception des aléas de chantier et d'actualisation des prix. L'opération ressort à 34 millions d'euros.

Le financement par emprunt est un PLF (Prêt Logement de Fonction de La Banque des Territoires) indexé sur le Livret A avec une marge de 1 % sur une durée d'amortissement de 40 ans (score Gissler : A1) : un premier prêt PLF de 7.670.025 € pour le financement du foncier et un second prêt PLF de 25.655.262 € pour le financement de l'opération.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- D'accorder sa garantie d'emprunt à la S.A. d'HLM ALOGEA pour les deux prêts d'un montant total de 33.325.287 €, à hauteur de 50 %, le Conseil communautaire de Carcassonne Agglo ayant également accepté
- D'apporter sa garantie d'emprunt à hauteur de 50 %.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTE à l'unanimité les propositions ci-dessus énoncées

Et ont les membre présents signés après lecture ainsi que Monsieur Le Président.

Pour extrait certifié conforme :

Le Maire,

Christophe BARTHÈS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20260924-33968-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2026

Publication : 06/10/2026

